

2025 2027



LIRE

**POSER LES BASES,
CONSTRUIRE SA POSTURE,
FAIRE GRANDIR SA PRATIQUE**



PUBLIC VISÉ



ÉDITO



**CONTACTS
IFEAP**



PRÉSENTATION



**S'INSCRIRE
& OBTENIR PLUS
D'INFORMATIONS**



CALENDRIER



MODALITÉS



**VALIDATION
DU PARCOURS
DE FORMATION**



CHIFFRES



ÉDITO

Accompagner.

Ce verbe résume l'esprit du parcours LIRE – Les Incontournables pour Réussir son Enseignement. Il s'adresse à celles et ceux qui débutent dans le métier d'enseignant, pour les aider à poser des repères durables, à construire une posture professionnelle et à s'engager dans une réflexion sur leurs pratiques et également aux enseignants plus expérimentés souhaitant revisiter leur pratique dans un contexte de rénovation des diplômes et de changement des publics.

LIRE, c'est un accompagnement sur trois plans :

- Guider les premiers pas dans la gestion de classe
- Soutenir le développement d'une pratique réflexive
- Valoriser la montée en compétences par une certification reconnue.

Portée par une dynamique collective et un suivi individualisé, cette formation hybride ancre les apprentissages dans des situations concrètes, vécues sur le terrain. Elle favorise les échanges entre pairs, la rencontre avec des tuteurs expérimentés et l'émergence d'une identité professionnelle forte, en phase avec les spécificités de l'enseignement agricole.

Accompagner chacun pour le bien-être de tous : telle est la vocation de ce parcours devenu, au fil des promotions, un véritable incontournable.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le parcours LIRE (Les Incontournables pour Réussir son Enseignement) accompagne les enseignants débutants ou en reconversion dans les établissements du CNEAP. Il leur permet de poser les bases solides de leur posture professionnelle, d'affiner leurs gestes pédagogiques et d'intégrer les spécificités de l'Enseignement Agricole.

Il donne lieu à une qualification reconnue par le CNEAP et le MASA, et peut valoriser l'évolution de carrière (10 points sur la liste d'aptitude pour les personnels concernés).

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Un accompagnement personnalisé, avec un référent de parcours et un tuteur expérimenté
- Un ancrage dans la pratique professionnelle, avec des allers-retours constants entre théorie, terrain et analyse réflexive
- Une montée en compétences progressive, construite à partir de modules thématiques : gestion de classe, construction des cours, posture réflexive, environnement institutionnel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Construire et adapter ses séquences pédagogiques
- Situer son action dans le cadre complexe de l'enseignement agricole
- Développer une posture professionnelle adaptée et réfléchie
- Valoriser son engagement dans la communauté éducative

Informations complémentaires

11 jours en présentiel
+ 8.5 jours en distanciel
+ 3.5 jours en stage

Méthodes pédagogiques mobilisées pour la formation

Analyse de pratique, apports théoriques, échanges entre pairs, travaux de groupes, stages encadrés par un tuteur.

Une collaboration avec le tuteur

Le tuteur est un enseignant confirmé du réseau CNEAP. Il saura mettre son savoir-faire et son savoir être à votre service. Il vous aidera dans votre parcours.

Pendant la 1ère année de la formation :

- Vous serez accueilli pendant 21 heures dans l'établissement du tuteur. Celui-ci répondra à vos préoccupations concernant votre discipline et partagera son expérience (cf. Module 4).
- Le tuteur se rendra dans votre établissement, une demi-journée, pour observer l'un de vos cours. Il rédigera avec vous un compte-rendu (cf. Module 5).
- Une convention de tutorat sera mise en place par l'IFEAP.

10 points pour la liste d'aptitudes

La formation LIRE est qualifiante, à ce titre tous les enseignants du CNEAP et de l'UNREP relevant du décret 89-406 du 20 juin 1989 bénéficient de 10 points sur la liste d'aptitudes lorsqu'ils sont qualifiés LIRE. Par ailleurs, la validation du parcours peut représenter un atout significatif dans le cadre du rendez-vous de carrière.

Quelle formation après LIRE ?

Préparation au concours externe ou interne pour faire évoluer sa carrière.

Un suivi par le référent

Chaque stagiaire sera accompagné par le Responsable du parcours LIRE pour répondre au mieux à ses besoins.

CALENDRIER DE LA FORMATION 2025-2026

1ÈRE ANNÉE (2025-2026)

2ÈME ANNÉE (2026-2027)

MODULE	DATES	DURÉE (H)	MODALITÉ
1A	21 novembre 2025	3.5 h	CV
1A	Du 21 novembre 2025 au 20 mars 2026	7 h	Asynchrone
1B	10/11 décembre 2025	14 h	Présentiel Angers
2A	20/21 janvier 2026	14 h	Présentiel Angers
2B	22/23 janvier 2026	14 h	Présentiel Angers
3A	11/12 mars 2026	10.5 h	Présentiel Angers
3B	12/13 mars 2026	7 h	Présentiel Angers
4	Entre novembre 2025 et mai 2026	21 h	Stage
5	Date à convenir avec le tuteur de stage	4 h	Dans l'établissement du candidat
6	Du 5 au 7 mai 2026	17.5 h	Présentiel Angers
7A	Octobre 2026	2 h	CV
7B	Entre octobre 2026 et février 2027	26 h	Asynchrone
8	Jour 1 : novembre 2026	7 h	CV
	Jour 2 : décembre 2026	7 h	CV
9A	Février 2027	3.5 h	CV
9BIS	Mars 2027	3.5 h	CV

- Classe virtuelle
- Présentiel à Angers
- Asynchrone¹
- Stage

¹ La formation asynchrone : mode de formation en ligne qui se déroule en temps différé. Les stagiaires ont accès à des ressources pédagogiques variées (vidéos, QCM, etc.) qu'ils peuvent consulter librement et à leur rythme.

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

La qualification repose sur trois unités :

- UC1 : Préparer, animer et évaluer une séquence de cours
- UC2 : Collaborer en équipe et s'inscrire dans un cadre institutionnel
- UC3 : Analyser sa pratique à partir de situations professionnelles vécues

Un jury final composé de la secrétaire générale du CNEAP et du doyen de l'inspection évalue l'ensemble du dossier du candidat.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & TARIFS

Inscription en ligne sur **www.ifeap.fr**

► Pour les personnels de « droit public ou assimilés » (codes 100 ou 150)

Les frais pédagogiques sont imputés à la subvention versée à l'IFEAP par le Ministère chargé de l'Agriculture.

L'indemnisation des frais de déplacement est prévue sur la base de 0,20 € du km (distance la plus courte entre l'établissement et le lieu de formation).

Pour les modules 1b, 2a, 2b, 3a, 3b, 6, 9 bis, les indemnités sont obligatoirement versées à l'établissement, qui se charge de défrayer l'enseignant-stagiaire.

► Pour les personnels de « droit privé » (code 200)

Montant des frais pédagogiques : 3549 € (136,50 heures de formation (80,5 heures en présentiel et 56 heures en distanciel) x 26€).

Temps total de la formation : 161,5 heures (136,50 heures de formation + 25 heures de stage)

* Pour toute personne hors Enseignement Catholique, une majoration de 20% est appliquée à ce tarif

L'IFEAP s'engage, avant le début de la formation, à adresser une convention de formation à l'établissement de l'enseignant stagiaire.

Pour effectuer une demande de prise en charge financière, un exemplaire de cette convention doit être expédié à AKTO (ou tout autre organisme financeur), accompagné du programme de la formation.

Durant la formation, les frais pédagogiques sont facturés à l'établissement ou à l'organisme financeur si accord de prise en charge.

Pour les personnels, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration peuvent être pris en charge par l'Organisme financeur selon ses propres conditions.

CONTACT IFEAP



Renseignements administratifs :
Fanny CHAMBARD |
fanny.chambard@ifeap.cneap.fr

Renseignements pédagogiques :
Céline DUCATEZ |
celine.ducatez@ifeap.cneap.fr

Renseignements comptables :
Laure LORIOT |
laure.loriot@ifeap.cneap.fr



Référente handicap : **Valérie BENTI** | valerie.benti@ifeap.cneap.fr

CHIFFRES (PÉRIODE 2020-2025)

96⁴%

C'est le taux de
satisfaction
des stagiaires

160

stagiaires
formés

89⁴%

de réussite moyen